# Le Trait d'Union



Petit périodique d'informations communales (n'5 – Octobre 2010)

### L'édito du Maire



Lors de sa réunion de rentrée, le Conseil Municipal a délibéré sur trois sujets pour lesquels je souhaite vous apporter plus de précisions.

Tout d'abord, **le projet de salle multisports**. Comme je vous l'avais indiqué dans une précédente édition, le projet initial de salle multisports fait l'objet d'une évolution importante visant à élargir le champ d'utilisation à d'autres activités, en devenant un espace polyvalent sportif et culturel avec une salle plus grande de 175 m² (un volume plus que doublée par rapport à la salle des fêtes). Le coût de réalisation du projet est estimé par le cabinet AGAURA à 682 000 € H.T.

Pour assurer le financement du projet, un montant de 325 000 € est déjà acquis (subvention du Conseil Général et versement de l'assurance suite à l'incendie de l'ancien dojo). Pour limiter le coût à supporter par la commune, il a été décidé de demander des subventions supplémentaires, d'une part à la Région (demande de modification du contrat d'agglomération pour transférer la subvention de 100 000 € prévue initialement pour le projet reporté de rénovation du presbytère) et à l'Etat (110 000 € de Dotation Globale d'Equipement). Une présentation plus complète du projet sera faite dans une prochaine édition. L'objectif est de notifier les marchés avant la fin de l'année pour une réalisation en 2011.

Ensuite, conformément aux engagements que nous avions pris, le Conseil Municipal a décidé d'examiner la faisabilité et l'opportunité de soumettre trois sujets à **une consultation de la population** : le devenir du presbytère, l'embauche éventuelle d'un agent municipal chargé de missions de sécurité publique et le choix du nom des habitants de la commune (le vocable « plaimpiedois » exclut les habitants de Givaudins). Les modalités de cette consultation seront étudiées dans les mois à venir avec pour objectif de faire cette consultation d'ici le printemps 2011. Sur ces sujets, je souhaite connaître votre avis pour orienter les décisions du Conseil Municipal.

Enfin, le Conseil Municipal a décidé d'organiser un évènement culturel ouvert à vous tous, coïncidant avec le lancement de la souscription pour la restauration de la statue de Saint Martin, par la Fondation du Patrimoine. Un concert, dont l'entrée sera gratuite, se tiendra le dimanche 10 octobre à 16h à l'abbatiale, avec l'ensemble vocal Guillemin de Cangy (section du Centre Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins), intitulé « les joyaux de Bach-Vivaldi-Haendel ». Cette excellente chorale, habituée à présenter ses spectacles à Bourges dans la salle du Duc Jean, sous la direction de Colette Gaudard, se produira à l'abbatiale après une éclipse de nombreuses années. Vous trouverez dans cette édition une brochure présentant le projet de restauration de la statue de Saint Martin et l'appel à votre générosité en versant vos dons directement à la Fondation du Patrimoine, ce qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt jusqu'à 66 % du montant versé.

J'aurai le plaisir de vous convier au verre de l'amitié qui sera offert à la salle des fêtes à l'issue du concert.

Retrouvez également le « trait d'union » sur votre site Internet communal.

www.plaimpied-givaudins.fr

Toute l'actualité de la commune en un clic!

Votre Maire, Patrick BARNIER

#### Travaux sur nos routes!

Des travaux de renforcement nécessitent l'interruption de la circulation sur la RD 2076 (ex RN 76). Trois déviations seront mises en place du 4 octobre au 5 novembre.

- De Sancoins vers Bourges : Sancoins La Guerche Bengy Savigny St. Germain Bourges
- De Dun vers Bourges: Dun Saint Germain des Bois Levet Bourges
- De Soye vers Bourges : Soye Plaimpied Bourges

### Maison Des Jeunes

Programme à l'occasion des vacances du 25 octobre au 03 novembre 2010. Horaires d'ouverture : 10h-12h / 14h-19h

Au programme durant ces vacances, la MDJ propose :

- une activité initiation au tir à l'arc le lundi 25 octobre de 14h à 16h
   Frais de participation : 2 € \*
- un atelier crêpes le jeudi 28 octobre de 10h à 12h\*
- une sortie au pôle des étoiles de Nançay le 02 novembre de 13h à 18h avec une visite du Grand Radiotélescope et une plongée dans les étoiles au planétarium

Frais de participation : 2,50 € \*

- des Jeux de Rôles auront lieu le 29 octobre à partir de 14h et le 03 novembre de 10h à 12h
- des matinées projets le 29 octobre et le 03 novembre de 10h à 12h : la MDJ accompagne tous les jeunes désireux de réaliser leurs propres projets

\*Date limite des inscriptions : vendredi 22 octobre 2010

La MDJ participera à la sortie citoyenne organisée le mardi 26 octobre 2010.

Conditions de participation : avoir entre 11 et 17 ans et être résidant de la commune de Plaimpied-Givaudins

Pour tous renseignements et inscriptions : contacter Olivier BALDUINI, animateur de la Maison Des Jeunes de Plaimpied-Givaudins au 02.48.25.01.38 ou à <u>maisonjeunesplaimpied@wanadoo.fr</u> Local situé dans la cour de la Mairie.

#### Mise en place d'un Conseil de la Maison Des Jeunes



Afin d'améliorer les services proposés par la MDJ, les élus et le service enfance et jeunesse ont réuni les jeunes et leurs parents mercredi 15 septembre afin de leur proposer la mise en place d'un Conseil de la Maison Des Jeunes dont les effectifs sont à la hausse, 42 jeunes de 11 à 17 ans sont inscrits.

Le mercredi 29 septembre s'est déroulée la première réunion de ce conseil. L'ordre du jour a notamment porté sur la création d'une Junior Association et sur la présentation du planning des activités des vacances scolaires d'octobre exposé ci-dessus.

# Urbanisme : le certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il délivre une information sur la constructibilité et sur les droits et obligations attachés à ce terrain. Le certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation, il ne remplace pas le permis de construire. Il existe deux types de certificat d'urbanisme.

Le premier est <u>un certificat d'urbanisme d'information</u>. Il permet, en l'absence de projet précis, de connaître les règles d'urbanisme applicables au terrain et renseigne sur :

- les dispositions d'urbanisme (par exemple les règles d'un plan local d'urbanisme),
- l'existence de servitudes d'utilité publique (restrictions administratives au droit de propriété),
- la liste des taxes et contributions applicables pour un terrain donné.

Ce certificat n'indique pas si le terrain est constructible ou non.

#### Le second est un certificat d'urbanisme opérationnel.

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet et donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain (voies et réseaux).



# Ça s'est passé en septembre

### Du diamant pour les époux HABAULT



Pierre et Madeleine HABAULT se sont retrouvés, entourés de leurs proches, devant Monsieur le maire, pour renouveler leur consentement, 60 ans après s'être dit « oui » le 12 septembre 1950 devant le maire adjoint de Bourges, René MENARD, sous le tableau du président de la république de l'époque Vincent AURIOL. « La solidité de votre couple s'est construite avec le temps » précise le maire avant de passer au renouvellement de leur consentement mutuel. « Voilà dix ans, Jacky BESSEMOULIN, maire-adjoint, célébrait nos noces d'or » raconte Mr HABAULT. A la suite de la cérémonie, Patrick BARNIER a remis aux époux le diplôme « Noces de diamant » ainsi qu'un cadeau offert par la municipalité.

#### Quatrième Givaudinade

Comme les années passées, les habitants de Givaudins ont apporté leur panier et se sont retrouvés pour leur traditionnel pique-nique de rentrée au bord du canal, près de l'écluse de l'Etourneau. Même si le soleil n'était pas au rendez-vous, l'ambiance était à son comble au moment du quiz, « Connaissez-vous les départements ? ». Comme le précise



Patrice RAMEZI, « cette journée est un moment fort pour la vie de notre quartier, car elle permet aux habitants de se connaître un peu mieux et d'accueillir les nouveaux habitants ».

#### Aubade avec « La Givaudine » et les « Musiciens Routiniers »



Comme chaque année, un rendez-vous incontournable avec le groupe folklorique « La Givaudine », présidé par Jacky Foquet et les « Musiciens Routiniers » sur la place de l'église pour exécuter des danses traditionnelles folkloriques au son des cornemuses et accordéons. Le cortège s'est rendu ensuite là où a vécu Jean SAUTIVET (derrière la boucherie-charcuterie) fabricant de cornemuses, pour écouter l'histoire de ce célèbre personnage de notre commune racontée par Bernard PETIT.

C'est en soirée que les danseurs, venus d'un peu partout se sont retrouvés pour un bal folk dans une ambiance bon enfant.

## Téléthon 2010

A l'initiative des organisateurs locaux de cette chaîne de solidarité, s'est tenue lundi 27 septembre une réunion, afin de préparer le Téléthon qui aura lieu les 3 et 4 décembre prochains. Les bénévoles et les élus ont recensé les matériels, locaux et idées qui permettront durant 24 h de collecter les fonds pour l'AFM (association française contre la myopathie).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et sont invitées à participer à la prochaine réunion prévue le lundi 18 octobre à 20 h, dans la salle du Conseil Municipal.



# Un défibrillateur cardiaque en libre accès au cœur du bourg

Une action simple, concrète et d'utilité publique. En France, chaque année, 60 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque. Seules 4% des personnes victimes parviennent à survivre à cela, sans séquelles, alors que l'on en compte 40% aux Etats-Unis...

La France a longtemps accusé un grand retard de la prise en compte de cet enjeu de santé publique.

Aussi, la municipalité, en association avec les sapeurs-pompiers, le SAMU du Cher et le Conseil Général, a décidé de suivre cette initiative en installant, à partir du 30 octobre, un défibrillateur sur la place du pôle commercial, à droite de l'entrée de notre magasin Proxi.

Placé sous un coffret, en libre accès et sous alarme, cet équipement pourra être utilisé par chacun, même non secouriste.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour apprendre les gestes qui sauvent.



Le samedi 30 octobre 2010 sur la place du pôle commercial de 9h00 à 11h30

En moins de 30 minutes, venez apprendre à utiliser le défibrillateur cardiaque public et à réaliser les gestes qui sauvent.



Manifestation gratuite, ouverte à tous, dès l'âge de 10 ans, organisée par la municipalité et les sapeurs-pompiers

Inscription préférable, pour tous les créneaux horaires (9h – 9h30 – 10h – 10h30 – 11h – 11h30)

- Par téléphone à la mairie : 02.48.50.88.60
  Par mail : mairiedeplaimpied@wanadoo.fr
- · Directement en mairie

### A vos agendas

<u>Dimanche 10 octobre à 16h</u> : concert gratuit à l'abbatiale, donné par l'Ensemble Vocal Guillemin de Cangy, organisé à l'occasion du lancement de la souscription pour la restauration de la statue de Saint Martin.

**<u>Lundi 11 octobre</u>** : collecte des encombrants.

Mardi 12 octobre vers 13h30 : passage de Serge GIRARD, ultramarathonien, à Plaimpied-Givaudins.

<u>Samedi 16 octobre à 20h</u> : concert de rock avec le groupe breton « What a Mess ». Au diabolo ou à la guinguette selon les conditions météo du jour.

Lundi 18 octobre à 20 h : réunion préparatoire au Téléthon 2010, salle du Conseil Municipal.

**Mardi 19 octobre** : passage à la télévision numérique terrestre.

Vendredi 22 octobre : accueil des nouveaux arrivants à 18h30, salle des fêtes.

Les 23 et 24 octobre : représentation de théâtre organisée par l'ELAC.

Mardi 26 octobre : sortie citoyenne pour les 11-17 ans (renseignements : Maison Des Jeunes).

<u>Samedi 30 octobre de 9h à 12h</u>: formation gratuite aux gestes de réanimation, place du pôle commercial.

<u>Dimanche 31 octobre</u> : journée scrapbooking, à la salle des fêtes, organisée par « l'atelier aux 1000 facettes ».

Et n'oubliez pas... le dimanche 31 octobre à 3h00 du matin... passage à l'heure d'hiver !